

Conjoncture française



Environnement international de la France

Au troisième trimestre 2011, les économies avancées ont rebondi (+0,5 % après +0,2 %), en ligne avec la prévision du point de conjoncture d'octobre (+0,4 %). L'activité a été un peu plus vigoureuse qu'attendu aux États-Unis et au Japon, où la demande intérieure, notamment la consommation privée, a été très dynamique. Dans la zone euro, l'activité a été conforme à nos prévisions (+0,2 %). Les grandes économies émergentes ont quant à elles fortement ralenti sous l'effet de politiques monétaires restrictives visant à juguler l'inflation.

Au quatrième trimestre 2011, l'activité des économies avancées décélérerait nettement (+0,2 %). Dans la zone euro, la dégradation du climat conjoncturel, amorcée depuis le printemps, se matérialiserait par un repli du PIB, pour la première fois depuis l'été 2009. Le reste du monde serait affecté par le repli européen mais la demande interne soutiendrait l'activité aux États-Unis et au Japon. Les marchés financiers sont en effet moins tendus outre-Atlantique et les consommateurs bénéficieraient de la modération de l'inflation. L'économie japonaise serait quant à elle soutenue par l'effort de reconstruction après le séisme du 11 mars 2011. Les économies émergentes conserveraient un rythme de croissance modéré, inférieur à la moyenne de ces dernières années.

Au premier semestre 2012, l'activité des économies avancées resterait peu dynamique (+0,2 % puis +0,3 %). Dans la zone euro, elle

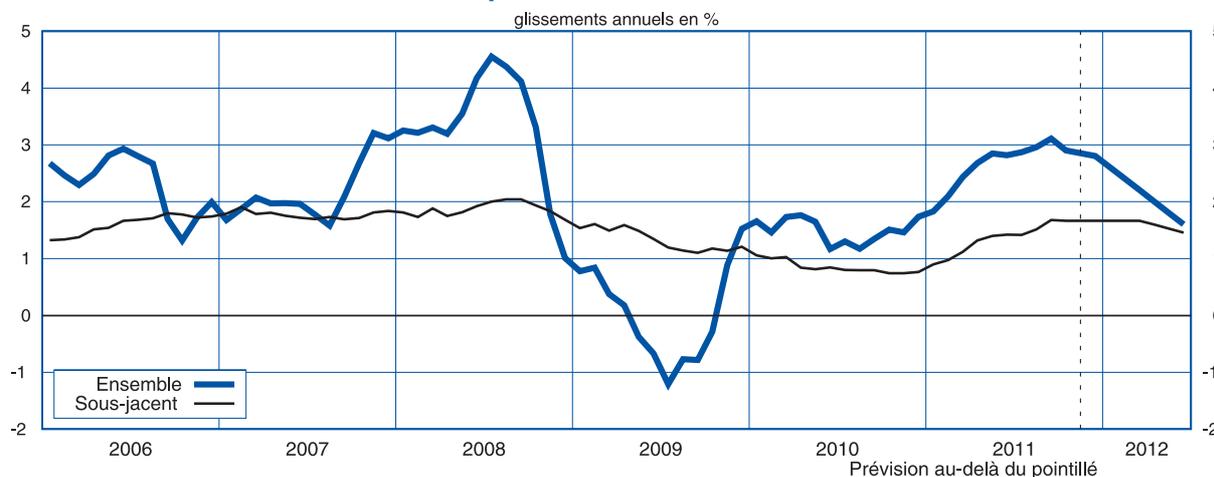
continuerait de se contracter au premier trimestre puis stagnerait au deuxième. Le durcissement des politiques budgétaires freinerait le revenu des ménages américains, mais l'activité résisterait aux États-Unis. L'économie japonaise continuerait à être portée par l'effort de reconstruction, à la suite du troisième plan voté en novembre. L'apaisement des tensions inflationnistes dans les économies émergentes devrait leur permettre de mobiliser leurs réserves monétaires et budgétaires pour soutenir l'activité.

Incertitude financière au Nord, possible assouplissement monétaire au Sud

Les pays de la zone euro sont confrontés à des tensions importantes sur les marchés financiers, dues à la fois aux inquiétudes sur les dettes souveraines et à la dégradation des perspectives économiques. Ces inquiétudes se traduisent par la montée des taux souverains pour certains pays de la zone euro et par la persistance de tensions sur les marchés interbancaires. Dans ce contexte, les conditions de financement des agents privés se resserrent pour la plupart des pays de la zone.

Ces tensions n'affecteraient pour l'instant que modestement les marchés interbancaires américains et les taux des bons du Trésor américain continuent de se situer à des niveaux exceptionnellement faibles, profitant des phénomènes de fuite vers la qualité et de la confiance accordée par les investisseurs à la première économie du monde. Aux États-Unis, les conditions de financement des

1 - L'inflation se modérerait rapidement dans l'ensemble des économies avancées



Source : Instituts statistiques nationaux

entreprises, après une nette amélioration au premier semestre se stabilisent. La demande de crédit des ménages est, quant à elle, en hausse selon les enquêtes d'octobre 2011, et ce pour la première fois depuis 2005.

Face à ces tensions, les principales banques centrales ont des marges de manœuvre réduites, leurs taux directeurs se situant à des niveaux proches des planchers. Elles continueraient donc avant tout à mobiliser des instruments « non conventionnels ».

Dans les pays émergents, certaines banques centrales pourraient assouplir leur politique monétaire face au ralentissement de l'activité. L'Indonésie et le Brésil ont déjà décidé de desserrer leurs conditions monétaires. En Chine, plusieurs resserments monétaires successifs depuis janvier 2011 ont favorisé la baisse de l'inflation amorcée depuis juillet. Les autorités monétaires chinoises pourraient ainsi faciliter l'accès au crédit dans les prochains mois.

Des politiques budgétaires hétérogènes : la zone euro consolide, le Japon reconstruit

Aux États-Unis, les soutiens budgétaires destinés aux ménages tendent à se réduire depuis plusieurs trimestres. En 2012, le retrait des mesures s'accroîtrait sous l'effet de l'arrivée à expiration de certains dispositifs votés dans le cadre des plans de relance de 2009 et 2010. La consolidation des budgets publics, notamment locaux, à l'œuvre depuis un an se poursuivrait également. En Europe, les États mènent des politiques budgétaires restrictives pour restaurer la confiance dans la soutenabilité de leurs finances publiques, sur fond de tensions autour du financement de certaines dettes souveraines. En France, en Espagne, en Italie et au Royaume-Uni, la consolidation en cours pèserait notamment sur le pouvoir d'achat des ménages.

Au Japon, en revanche, l'heure est à la reconstruction après la catastrophe du 11 mars. Trois plans ont été votés depuis mai pour un total de près de 16 000 Mds de Yen (2,8 points de PIB). Environ la moitié des dépenses engagées prend la forme d'investissements publics, le reste soutenant l'investissement des ménages, des entreprises et des collectivités locales. En Chine, une politique budgétaire expansionniste, notamment un allègement fiscal, pourrait être mise en place afin de soutenir la croissance. À l'horizon de la prévision, ces *stimuli* budgétaires conforteraient la reprise japonaise et tireraient quelque peu la croissance de l'ensemble de l'Asie.

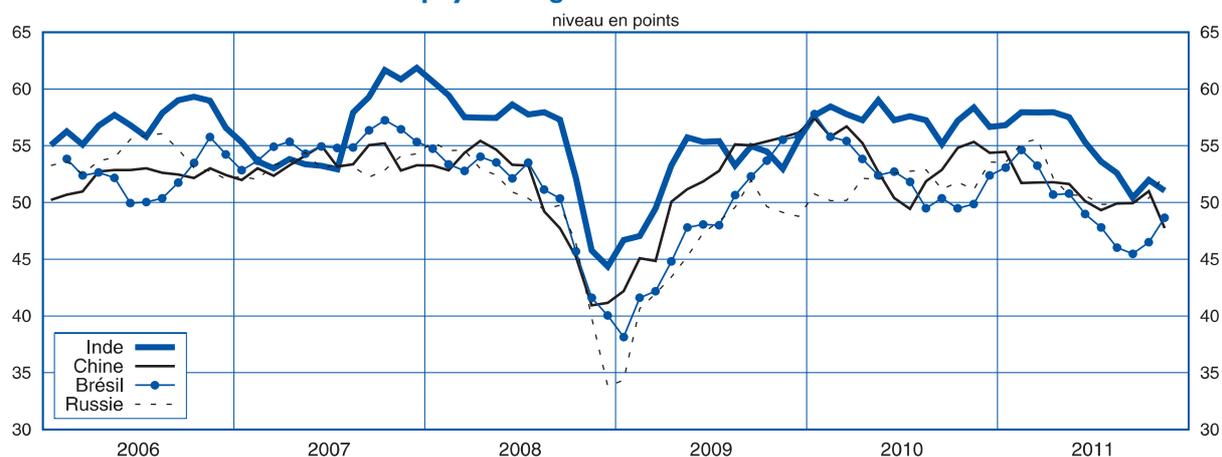
L'inflation baisserait rapidement

Depuis l'été 2010, l'inflation a fortement augmenté dans les économies avancées, dans le sillage du rebond des prix internationaux des matières premières : de 1,2 % au deuxième trimestre 2010, elle est passée à 2,9 % au troisième trimestre 2011.

Au cours des prochains trimestres, l'inflation se modérerait rapidement. Le prix du pétrole poursuivrait sa baisse, amorcée depuis le mois d'avril : l'offre progresserait, en Lybie notamment, et la demande ralentirait. Au quatrième trimestre 2011, le prix du baril de Brent fluctuerait autour de 110 \$, puis autour de 105 \$ au premier trimestre 2012 et 100 \$ au deuxième trimestre. En outre, les prix des autres matières premières se sont repliés ces derniers mois, et se situent désormais pour la plupart en deçà de leur niveau de janvier.

Au total, au quatrième trimestre 2011, l'inflation des économies avancées, exprimée en glissement annuel, stagnerait à 2,9 %. Elle s'établirait à 1,7 % mi-2012. L'inflation sous-jacente atteindrait un pic au quatrième trimestre (1,7 %) avant de se modérer à l'horizon de la prévision (1,5 %, cf. graphique 1). Confrontés à un chômage toujours élevé, les salariés ne parviendraient pas à négocier des hausses de salaires suffisantes pour maintenir leurs salaires réels.

2 - Les pays émergents ralentissent nettement



Dans les pays émergents, les tensions inflationnistes se sont apaisées au prix d'un fort ralentissement de l'activité.

La situation conjoncturelle des grands pays émergents est très différente de celles des pays avancés : ils ont nettement dépassé leur niveau d'activité d'avant-crise, si bien que leurs appareils productifs présentent des signes de surchauffe, avec des taux d'inflation élevés. Depuis début 2010, les banques centrales des principaux pays émergents resserrent leurs politiques monétaires et les gouvernements réduisent leurs déficits, ce qui a contribué au ralentissement de ces économies au troisième trimestre 2011 (cf. graphique 2).

Au quatrième trimestre, l'activité des pays émergents poursuivrait son ralentissement, avec des rythmes de croissance proches voire inférieurs aux rythmes moyens observés avant la crise. Cependant, la lutte contre l'inflation semble porter ses fruits, celle-ci se modérant sensiblement, notamment en Russie, au Brésil et en Chine. Ces pays pourraient donc dans les mois qui viennent assouplir leurs politiques tant monétaires que budgétaires afin de soutenir leur demande intérieure.

Au quatrième trimestre 2011, les économies avancées ralentissent nettement

Au troisième trimestre 2011, les économies avancées ont crû plus fortement que prévu dans le point de conjoncture d'octobre (+0,5 % contre +0,4 %). La consommation a nettement rebondi, par effet de rattrapage, après avoir calé au deuxième trimestre. L'investissement a accéléré et le commerce mondial a retrouvé des taux de croissance comparables à ceux observés au premier trimestre.

Le climat conjoncturel global dans les économies avancées s'est cependant nettement dégradé depuis le pic atteint début 2011 (cf. graphique 3). Depuis l'été, les enquêtes auprès des entrepreneurs

des économies avancées signalent une stagnation de l'activité dans l'industrie manufacturière, l'indice PMI se situant autour de 50. Le climat des services indique, quant à lui, une croissance modérée (cf. graphique 3). Dans notre scénario, les économies avancées décélèreraient ainsi nettement au quatrième trimestre 2011 (+0,2 %, cf. tableau) et conserveraient ce rythme de croissance au premier semestre 2012.

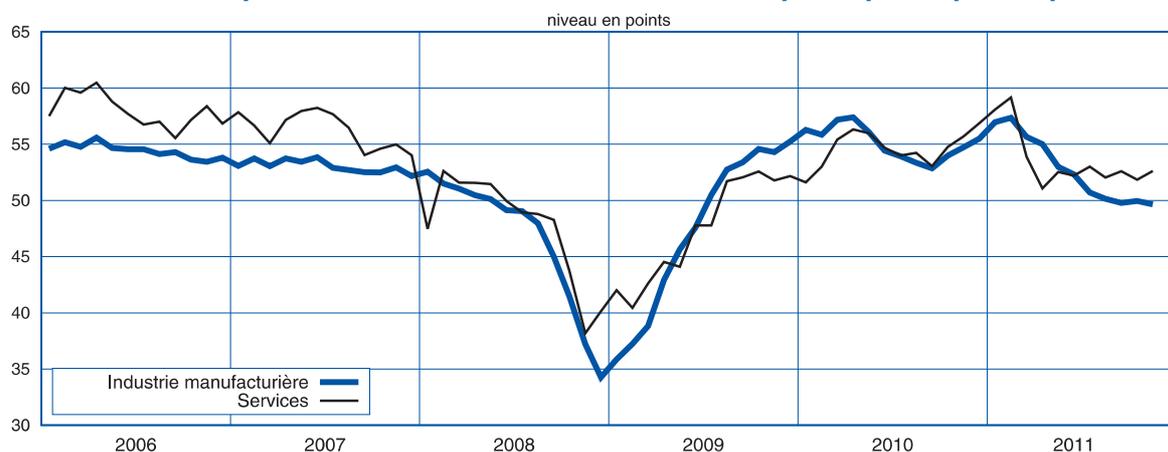
... en raison de la crise européenne

Ce ralentissement d'ensemble recouvre cependant des situations conjoncturelles différentes. La zone euro connaîtrait un court épisode récessif, avec deux trimestres consécutifs de recul du PIB : -0,3 % au quatrième trimestre 2011 puis -0,1 % au premier trimestre 2012. Les tensions sur la dette souveraine affecteraient désormais l'économie réelle par le canal de la demande. En effet, face à l'affaiblissement des perspectives d'activité et au resserrement des conditions d'octroi de crédit, l'investissement reculerait sensiblement. D'autre part, des mesures supplémentaires de consolidation budgétaire ont été décidées dans la plupart des pays de la zone euro, afin de remplir les objectifs de finances publiques pour 2011 et 2012. La consommation des ménages fléchirait alors sous l'effet de la faiblesse des gains de pouvoir d'achat. Par ailleurs, le repli de l'activité dans la zone euro, principal partenaire du Royaume-Uni, affecterait l'économie britannique, déjà freinée par une politique budgétaire restrictive.

... mais le reste du monde soutiendrait la reprise d'ici mi-2012

Même si la dégradation de la situation économique en Europe pèserait sur la croissance mondiale, le reste du monde compenserait en partie ce choc. Aux États-Unis, l'activité resterait dynamique au quatrième trimestre, portée par la demande intérieure. Le durcissement fiscal provoquerait un ralentissement au premier trimestre 2012 mais l'activité résisterait. Passé le choc de la hausse de fiscalité au 1^{er} janvier 2012, l'économie américaine accélérerait au prin-

3 - Le climat conjoncturel dans les économies avancées se replie depuis le printemps 2011



temps. Par ailleurs, la baisse du prix du pétrole soutiendrait le pouvoir d'achat des ménages. Au Japon, l'effort de reconstruction porterait la croissance. La zone euro bénéficierait donc du soutien du commerce mondial, et renouerait avec une croissance modeste au deuxième trimestre 2012.

Ainsi, les économies avancées accélèreraient légèrement au deuxième trimestre 2012 (+0,3%). Au total, elles croîtraient de 1,3% en 2011 après 2,7% en 2010 et l'acquis de croissance pour 2012 s'élèverait à 0,8% à la fin du premier semestre.

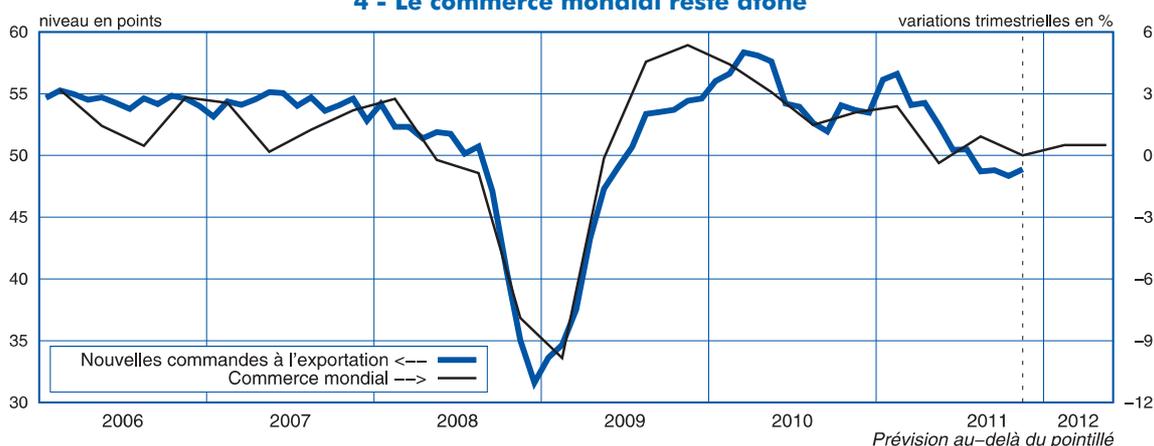
La demande mondiale adressée à la France fléchirait au quatrième trimestre avant de rebondir

Au troisième trimestre 2011, le commerce mondial a rebondi (+0,9% après -0,6%). Les exportations des économies avancées ont bénéficié d'une hausse de la demande en provenance des émergents et d'un effet de rattrapage après le tsunami japonais.

Cependant, les composantes nouvelles commandes à l'exportation des enquêtes PMI auprès des directeurs d'achat suggèrent un commerce mondial atone au quatrième trimestre (cf. graphique 4). Les évolutions par grandes aires géographiques seraient néanmoins contrastées. Au Japon et aux États-Unis, la demande interne resterait soutenue et les importations continueraient de progresser. En Europe, le net ralentissement de l'activité entraînerait un repli des importations. Les économies émergentes dans leur ensemble ne contribueraient pas au commerce mondial. Au total, ce dernier stagnerait au quatrième trimestre 2011. Au premier semestre 2012, le commerce mondial rebondirait légèrement (+0,5% par trimestre), restant très en deçà de sa tendance de moyen terme (+1,7% par trimestre).

La baisse de la demande européenne affecterait fortement la demande mondiale adressée à la France qui reculerait au quatrième trimestre (-0,4% après +1,0%). Début 2012, celle-ci ne baisserait plus, tout en restant très peu dynamique (+0,1% au premier trimestre 2012 puis +0,2% au deuxième trimestre). ■

4 - Le commerce mondial reste atone



Source : Markit, Centraal PlanBureau, prévision Insee

Équilibre ressources-emplois en volume des économies avancées

	Variations trimestrielles en %												
	2010				2011				2012		2010	2011	2012 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
PIB	0,9	0,8	0,6	0,2	0,2	0,2	0,5	0,2	0,2	0,3	2,7	1,3	0,8
Consommation privée	0,5	0,4	0,5	0,4	0,2	-0,1	0,5	0,2	0,1	0,2	1,6	1,1	0,6
Consommation publique	-0,3	0,7	0,2	-0,3	-0,5	0,1	0,1	0,0	-0,1	0,1	0,9	-0,4	0,0
Investissement	0,4	2,7	1,3	0,4	0,5	1,2	1,5	0,7	0,8	0,9	1,1	3,6	3,2
Exportations	2,8	3,8	1,9	1,5	1,6	0,0	1,8	0,2	0,6	0,7	12,6	5,6	2,2
Importations	3,1	4,5	2,4	0,2	1,3	0,3	0,9	0,3	0,3	0,7	10,7	4,5	1,6
Contributions à la croissance													
Demande intérieure hors stocks	0,4	0,8	0,4	0,3	0,1	0,1	0,5	0,2	0,1	0,3	1,3	1,2	0,8
Variations de stocks	0,7	0,1	0,3	-0,2	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0	1,0	-0,1	-0,1
Extérieur	-0,1	-0,1	-0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2	0,3	0,2

Prévision

Sources : Instituts statistiques nationaux, Fonds monétaire international, calculs Insee

Échanges extérieurs

Au quatrième trimestre 2011, les exportations pâtiraient du recul de l'activité de nos principaux partenaires européens. Elles reculeraient (-0,5 %), avant de se redresser légèrement au premier semestre 2012, suivant le profil de la demande externe. En 2011, les exportations croîtraient de 4,0 %, après +9,3 % en 2010. À la fin du premier semestre 2012, l'acquis de croissance des exportations serait de +0,7 % pour l'année 2012.

À l'horizon de la prévision, la faiblesse de la demande intérieure, conjuguée à un mouvement de déstockage, freinerait les importations. Celles-ci se replieraient au quatrième trimestre puis progresseraient à nouveau début 2012 avec le redressement des exportations⁽¹⁾. En 2011, les importations augmenteraient de 5,0 % après +8,3 % en 2010. L'acquis de croissance pour l'année 2012 serait de +0,4 % à la fin du premier semestre.

Au total, les échanges extérieurs refléteraient la nette dégradation du climat conjoncturel dans la zone euro : la contribution du commerce extérieur à la croissance deviendrait négative au quatrième trimestre 2011, puis serait nulle au premier semestre 2012.

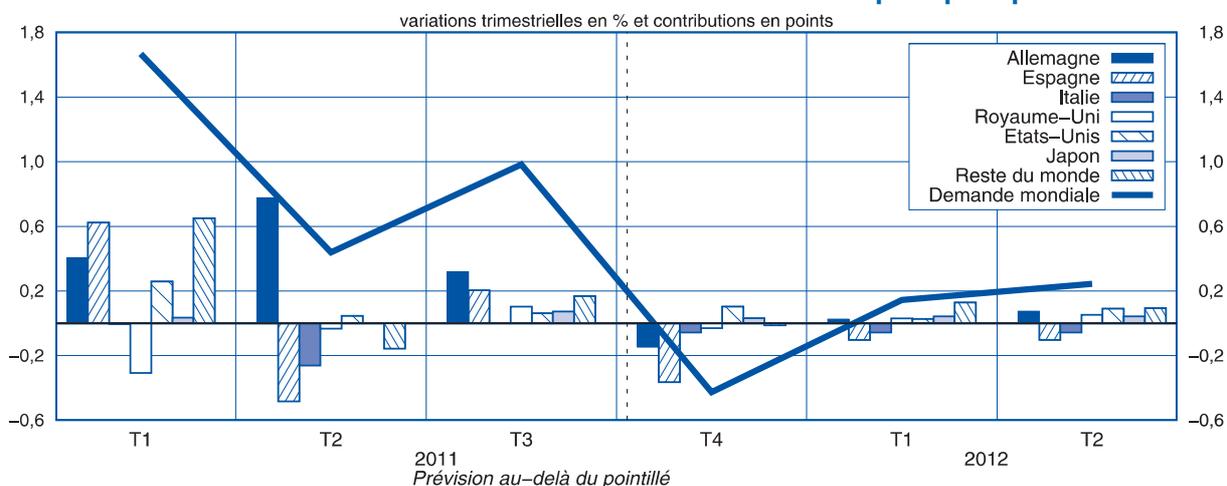
Les exportations souffriraient du ralentissement de l'activité en Europe

Au troisième trimestre 2011, les exportations françaises de biens et services ont accéléré (+0,7 % après +0,5 % au deuxième trimestre, cf. tableau). Les ventes de produits agro-alimentaires ont rebondi (+2,9 % après -0,5 %) et celles de matériels de transports, notamment de matériel aéronautique et d'équipement automobile, ont progressé : +3,4 % après +1,4 % au deuxième trimestre. Les exportations ont bénéficié de l'accélération de la demande mondiale adressée à la France : en particulier l'activité au Japon a redémarré après le séisme du 11 mars, entraînant dans son sillage la demande asiatique. En outre, la demande en provenance des pays de la zone euro a nettement rebondi après avoir stagné au deuxième trimestre.

Au quatrième trimestre, le commerce mondial stagnerait. En effet, seules les importations américaines et japonaises progresseraient, du fait du dynamisme de la demande intérieure dans ces pays. En revanche, les importations des pays émergents seraient atones et, surtout, la demande des partenaires commerciaux européens de la France baisserait (cf. graphique 1) : les investissements en biens d'équipement et la consommation des ménages reculeraient en Italie, en Espagne et en Allemagne. Dès lors, les exportations françaises reculeraient (-0,5 %), malgré les effets favorables de la dépréciation passée de l'euro (cf. graphique 2).

(1) Via le contenu en importations des exportations

1 - Demande mondiale adressée à la France et contributions des principaux partenaires



Au début de l'année 2012, les exportations renoueraient avec une croissance modérée, grâce au redressement de la demande en Allemagne et au rebond des importations des pays émergents. Néanmoins, la faiblesse de la demande en Italie et en Espagne pèserait toujours sur la demande adressée à la France. Au total, les exportations croîtraient de 0,2 % puis 0,4 % au premier et deuxième trimestres 2012.

Les exportations énergétiques, très dynamiques au troisième trimestre, reculeraient en fin d'année, en lien avec la dégradation de l'activité mondiale. À l'horizon de la prévision, les ventes de services se redresseraient, tandis que les exportations de produits agricoles, qui avaient rebondi en 2010, stagneraient.

Au total, en 2011, les exportations croîtraient de 4,0 %, après +9,3 % en 2010. L'acquis de croissance pour l'année 2012, serait de +0,7 % à la fin du premier semestre.

Une demande atone et un mouvement de déstockage freinent les importations

Au printemps et à l'été, les importations ont suivi le profil de la demande intérieure, rebondissant de 0,3 % au troisième trimestre 2011 après avoir cédé 1,2 % au deuxième trimestre (cf. tableau).

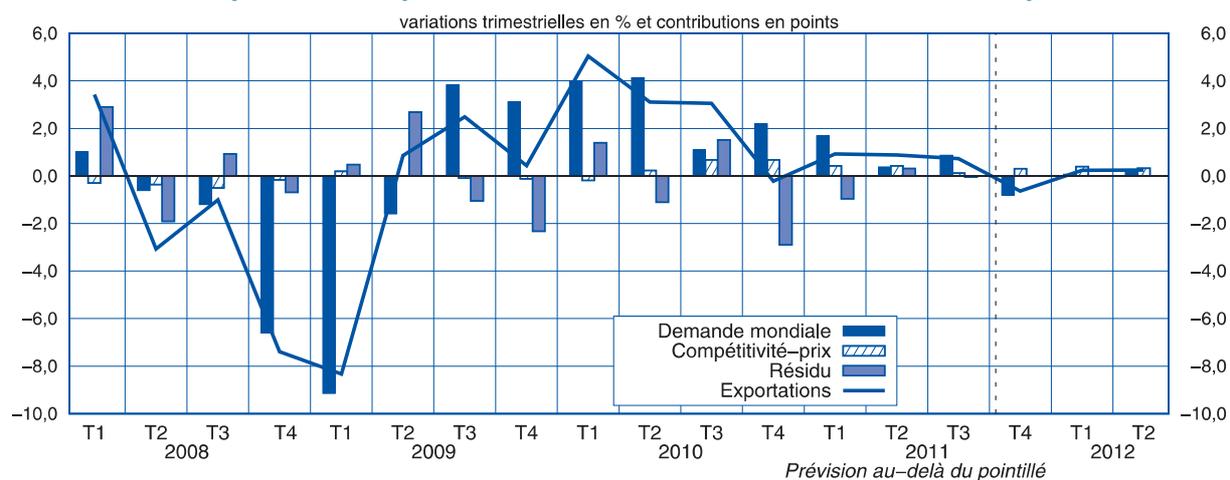
À l'horizon de la prévision, les importations seraient freinées par la faiblesse de la demande. La dégradation du climat conjoncturel inciterait de plus les entreprises à réduire leurs stocks. Les importations reculeraient ainsi (-0,1 %) au quatrième trimestre 2011, puis croîtraient de 0,2 % et 0,5 % aux deux premiers trimestres 2012 (cf. graphique 3).

Les importations de produits énergétiques diminueraient au quatrième trimestre 2011, après une forte progression au troisième trimestre du fait de la reprise des achats de gaz naturel. Les importations de produits agricoles reculeraient également, avant de se stabiliser à l'horizon de mi-2012. Enfin, les importations de services accélèreraient progressivement jusqu'à mi-2012.

En moyenne en 2011, les importations totales croîtraient de +5,0 %. L'acquis de croissance pour 2012 à l'issue du premier semestre s'élèverait à +0,4 %.

Au total, la contribution du commerce extérieur à la croissance serait de nouveau négative au quatrième trimestre 2011 (-0,1 point), en raison de la nette dégradation du climat conjoncturel dans la zone euro. Elle serait négative sur l'ensemble de l'année 2011 (-0,4 point). La contribution du commerce à la croissance redeviendrait neutre début 2012. ■

2 - Exportations de produits manufacturés et contributions économétriques



Note de lecture : la courbe représente la croissance trimestrielle des exportations en produits manufacturés en volume. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique faisant intervenir la demande mondiale, le taux de change effectif réel de la France (indicateur de compétitivité-prix) et une tendance temporelle dont la contribution, constante, n'est pas reportée ici. Les barres représentent les contributions de chacune de ces variables au taux de croissance des exportations manufacturières, ainsi que celle du résidu de l'équation économétrique. Par exemple, au premier trimestre 2011, les exportations de produits manufacturés ont augmenté de 0,9 % : l'impact de la demande mondiale est évalué à +1,7 points, celui de la compétitivité-prix à +0,4 point. Le résidu contribue à hauteur de -1,0 point.

Source : Insee

Prévision de croissance des échanges extérieurs

évolutions en % aux prix de l'année précédente chaînés, contributions en points

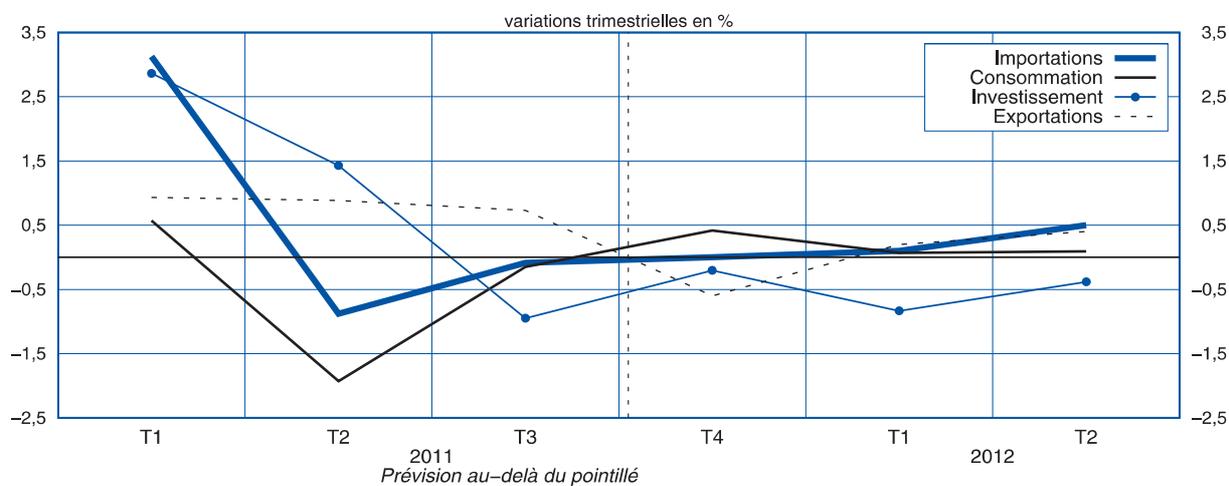
	Variations trimestrielles						Variations annuelles		
	2011				2012		2010	2011	2012 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Exportations									
Ensemble des biens et services	1,3	0,5	0,7	-0,5	0,2	0,4	9,3	4,0	0,7
Produits manufacturés (75 %*)	0,9	0,9	0,7	-0,6	0,2	0,4	11,0	4,0	0,6
Importations									
Ensemble des biens et services	3,1	-1,2	0,3	-0,1	0,2	0,5	8,3	5,0	0,4
Produits manufacturés (73 %*)	3,1	-0,9	-0,1	0,0	0,1	0,5	11,0	6,0	0,2
Contribution du commerce extérieur au PIB	-0,6	0,5	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,1	-0,4	0,1

■ Prévision

* Part des exportations (respectivement, importations) de produits manufacturés dans les exportations (respectivement, importations) totales en 2010.

Source : Insee

3 - Importation de produits manufacturés



Source : Insee

Pétrole et matières premières

D'ici mi-2012, le marché pétrolier deviendrait excédentaire : la demande ralentirait dans les pays développés, à l'exception du Japon, tandis que la reprise de la production libyenne soutiendrait l'offre mondiale. Dans ce contexte, le prix du pétrole baisserait progressivement pour atteindre 100 \$ le baril de Brent au deuxième trimestre 2012.

Les prix des matières premières hors énergie, notamment les matières industrielles, enregistrent de fortes baisses depuis l'été. Si les cours des métaux industriels et des fibres textiles sont désormais proches des niveaux observés début 2010, ceux des céréales se stabilisent depuis octobre à des niveaux plus élevés, malgré des conditions moins tendues sur le marché physique.

La demande de pétrole s'essoufflerait

Au quatrième trimestre 2011, la demande mondiale de pétrole ralentirait nettement, dans le sillage de la croissance mondiale. Elle augmenterait ainsi presque trois fois moins fortement qu'au trimestre précédent : +600 000 barils par jour, bpj, après +1,7 million de bpj. La hausse de la demande de pétrole proviendrait quasi intégralement du surcroît de consommation pétrolière au Japon : après le tsunami survenu en mars, le pays mobilise des énergies de substitution à l'énergie nucléaire et engage un vaste effort de re-

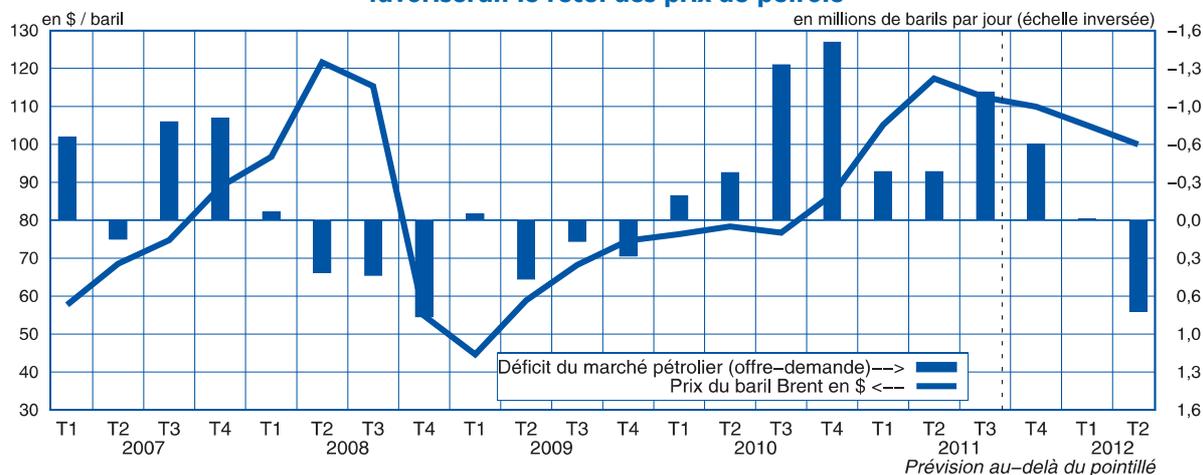
construction. À l'inverse, la demande de pétrole stagnerait aux États-Unis après une saison de départ en vacances déjà décevante, et elle se replierait en Europe. Au total, la demande mondiale de pétrole ralentirait nettement en 2011 : elle croîtrait de 1,0 % après +3,1 % en 2010.

Au premier trimestre 2012, la demande de pétrole stagnerait : comme au quatrième trimestre 2011, elle s'établirait à 90,2 millions de bpj. La demande de pétrole se replierait dans les pays développés, en dépit du soutien de la consommation japonaise. Elle resterait toutefois dynamique dans les pays hors OCDE, notamment en Chine. Enfin, au deuxième trimestre 2012, la demande dans les pays développés reculerait davantage, ces pays réduisant chaque année leur consommation de pétrole à la sortie de l'hiver. Cette baisse ne serait que partiellement compensée par l'augmentation de la demande dans les pays hors OCDE, notamment en Chine et au Moyen-Orient. Au total, la demande globale baisserait fortement au deuxième trimestre (-800 000 bpj).

À l'inverse, l'offre resterait dynamique, portée par la reprise de la production libyenne

Au quatrième trimestre 2011, l'offre de pétrole resterait très dynamique : elle progresserait de 1,1 million de bpj, après déjà +1,0 million de bpj au troisième trimestre. La production libyenne retrouverait le tiers de son niveau d'avant la révolution

1 - D'ici mi-2012, l'amélioration de la situation sur le marché physique favoriserait le recul des prix du pétrole



Sources : Agence internationale de l'énergie, Financial Times et calculs Insee.

(soit environ 400 000 bpj). Face à la reprise de la production libyenne, l'Arabie Saoudite modèrerait sa production, mais l'offre de l'Opep serait globalement orientée à la hausse. En outre, la production rebondirait en Europe avec la fin des opérations de maintenance en mer du Nord.

Au premier semestre 2012, l'offre de pétrole resterait robuste. Elle croîtrait de 600 000 bpj au premier trimestre, soutenue par l'augmentation de la production américaine et la poursuite de la reprise de la production en Libye. Au deuxième trimestre, près de la moitié des capacités de production libyenne serait à nouveau en activité. La hausse de la production de l'Opep serait toutefois contrebalancée par le recul saisonnier des productions américaine et européenne, avec le début des opérations de maintenance en mer du Nord et la saison des intempéries dans le Golfe du Mexique. Au total l'offre mondiale de pétrole se stabiliserait à 90,2 millions de bpj.

Le marché redeviendrait donc excédentaire mi-2012 et le prix du pétrole baisserait progressivement

Au quatrième trimestre 2011, face au ralentissement de la demande, le déficit du marché pétrolier se résorberait de près de moitié, et s'établirait à 600 000 bpj. Le marché retrouverait l'équilibre au premier trimestre 2012, puis deviendrait nettement excédentaire (de 800 000 bpj) au deuxième trimestre 2012, une situation inédite depuis fin 2008 (cf. graphique 1).

Après une hausse presque ininterrompue depuis l'été 2010, le prix du pétrole s'est replié au troisième trimestre 2011 (-4,3 %, à 112,5 \$ le baril de Brent). Notre scénario fait l'hypothèse d'une baisse progressive du prix du pétrole à l'horizon de mi-2012, en lien avec l'atténuation des tensions sur le marché physique (cf. graphique 1). Au quatrième trimestre, le prix du pétrole se stabiliserait autour de 110 \$ le

baril. Il baisserait ensuite pour s'établir à 105 \$ le baril en moyenne au premier trimestre 2012 et à 100 \$ au deuxième trimestre.

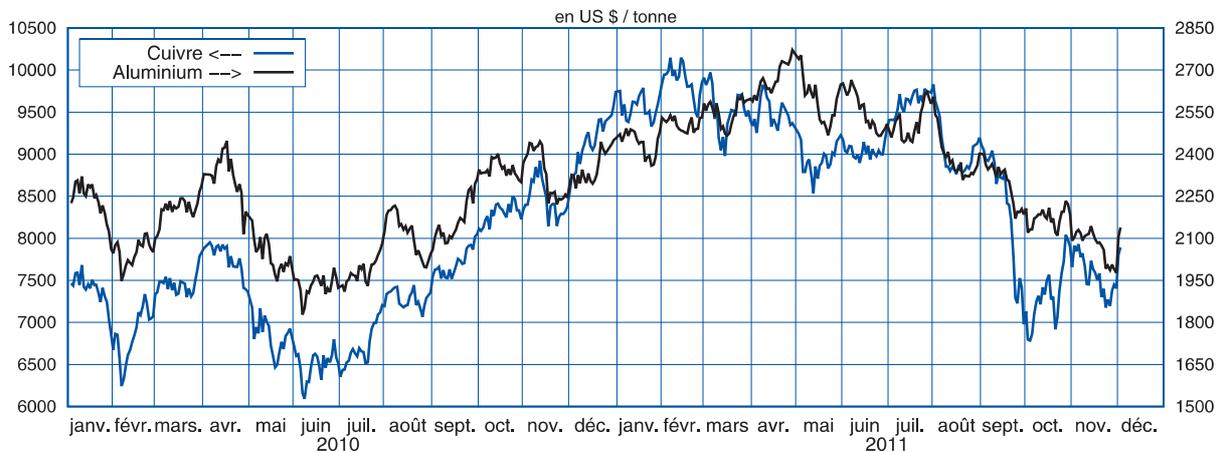
Ce scénario reste soumis à de forts aléas, aussi bien à la hausse qu'à la baisse. En particulier, une baisse plus importante de la production saoudienne, en réaction à la reprise de la production libyenne, pourrait différer le retour à l'équilibre sur le marché physique et donc la baisse des prix du pétrole. À l'inverse, un ralentissement plus marqué de l'activité mondiale renforcerait l'excédent d'offre de pétrole, ce qui pourrait accentuer le repli des prix.

Recul marqué des cours des matières premières depuis l'été

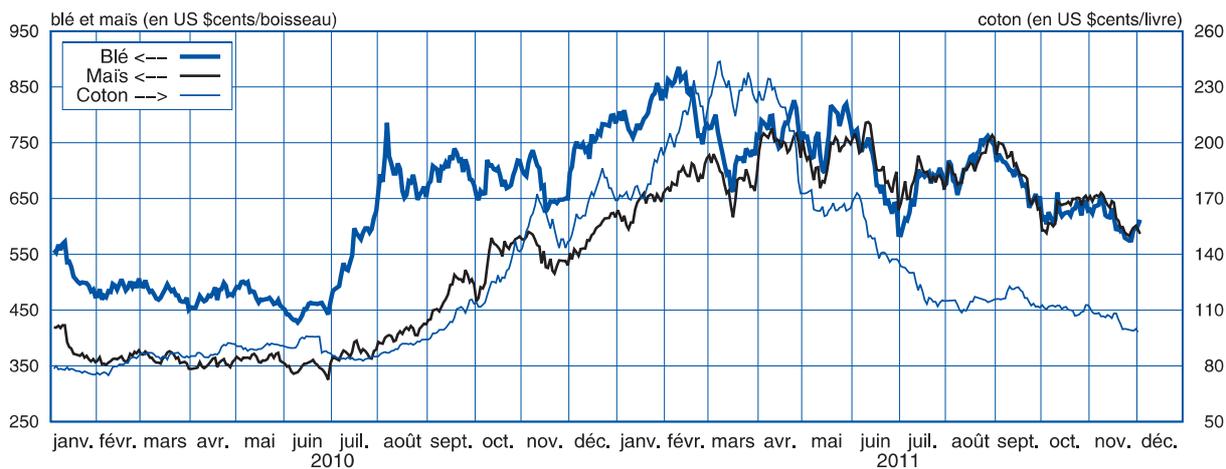
Les prix des matières premières industrielles enregistrent de fortes baisses depuis l'été. En particulier, face à des perspectives de croissance plus sombres, la baisse des cours des métaux industriels s'accroît depuis septembre : le cuivre s'est replié de 11,6 % en octobre, après -1,8 % au troisième trimestre ; de même, l'aluminium s'inscrit en recul de 12,2 % au début du quatrième trimestre, après déjà -5,4 % au troisième trimestre. Après une chute de 33,6 % au troisième trimestre, la baisse des prix du coton s'atténue au début du quatrième trimestre. Au total, les prix des matières premières industrielles sont quasiment revenus aujourd'hui au niveau observé avant la hausse de mi-2010 (cf. graphique 2). Ils se stabiliseraient à ce niveau en prévision.

Grâce à l'amélioration des perspectives de récoltes, les cours des matières premières alimentaires ont également reflué depuis l'été (cf. graphique 3). Les prix du blé ont baissé de 7,8 % au troisième trimestre et malgré la stabilisation observée depuis octobre, l'acquis de croissance fin novembre pour le quatrième trimestre est de -10,4 %. À l'horizon de la prévision, ils se stabiliseraient progressivement et resteraient proches de leurs cours actuels.■

2 - Cours des métaux industriels



3 - Cours des matières premières alimentaires et agro-industrielles



Prix à la consommation

À l'horizon de juin 2012, l'inflation « sous-jacente » diminuerait légèrement : elle passerait à 1,1 %, après 1,3 % en octobre. Les prix des matières premières alimentaires importées, qui ont fortement augmenté en 2010, s'inscrivent en baisse depuis août 2011. À l'échéance de la prévision, la diffusion de ces hausses passées aux prix alimentaires s'achèverait. En outre, le taux de chômage élevé, qui induit une modération des coûts salariaux, continuerait de limiter les pressions inflationnistes.

L'inflation d'ensemble diminuerait nettement, à 1,4 % en juin 2012, après 2,3 % en octobre : celle-ci bénéficierait en effet du très fort recul des prix de l'énergie en glissement annuel. A contrario, la hausse du taux réduit de TVA aurait un effet de l'ordre de 0,1 point à la hausse sur l'inflation d'ensemble à l'horizon de juin 2012.

Baisse de l'inflation « sous-jacente » et de l'inflation d'ensemble

L'inflation « sous-jacente » est mesurée en retirant à l'indice d'ensemble les prix de l'énergie, des produits frais, les tarifs publics et en corrigeant des mesures fiscales, dont la hausse de la TVA en janvier 2012 (cf. éclairage). À l'horizon de la prévision, l'inflation « sous-jacente » diminuerait à 1,1 % après 1,3 % en octobre (cf. graphique 1). L'inflation alimentaire reculerait, car les hausses des prix des matières premières alimentaires, constatées jusqu'en avril, achèveraient de se diffuser aux prix de l'alimentation.

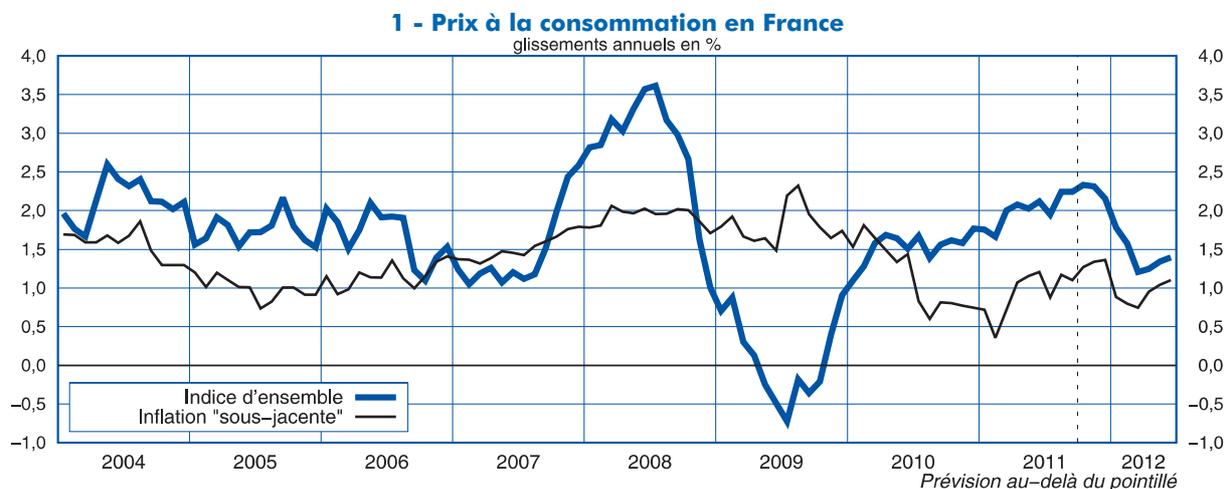
L'inflation « sous-jacente » continuerait également d'être modérée par un taux de chômage élevé, qui freinerait les salaires.

Après avoir atteint un pic à 2,3 % en octobre et novembre, l'inflation d'ensemble diminuerait à 1,4 % en juin 2012. La principale contribution à cette baisse viendrait de l'inflation énergétique qui reculerait très nettement. En revanche, la hausse annoncée du taux réduit de TVA, de 5,5 % à 7 % en janvier 2012, contribuerait à l'inflation d'ensemble à hauteur de 0,1 point d'ici juin 2012 (cf. éclairage).

L'inflation des produits manufacturés diminuerait au premier trimestre 2012, pour remonter ensuite

Le glissement annuel des prix des produits manufacturés chuterait au premier trimestre 2012, jusqu'à -0,1 % en mars, et se redresserait à partir d'avril, pour atteindre 0,4 % en juin, un niveau proche de celui observé en octobre 2011 (cf. tableau). Ce profil marqué résulterait pour l'essentiel de celui des prix de l'habillement-chaussures, avec en particulier une forte baisse en janvier, lors des soldes d'hiver⁽¹⁾. Ainsi, le glissement annuel des prix de l'habillement-chaussures serait nettement négatif au premier trimestre, avant de se redresser ensuite. Au-delà de ces à-coups, le faible niveau des taux d'utilisation des ca-

(1) L'application, depuis début 2011, d'une nouvelle réglementation européenne sur les prix des produits saisonniers a des conséquences sur leurs mesures et se traduit par une volatilité importante depuis quelques mois.



Source : Insee

pacités et le niveau élevé du chômage contribueraient à modérer les pressions inflationnistes dans le secteur manufacturier.

L'inflation des services serait en légère augmentation

Le glissement annuel des prix des services a diminué légèrement en octobre à 1,4 %. Il augmenterait légèrement à 1,5 % en juin 2012 (cf. tableau). C'est dans ce secteur que la hausse annoncée du taux réduit de TVA aurait le plus d'impact (cf. éclairage). Elle contribuerait pour environ 0,2 point à la hausse des prix des services d'ici juin 2012. Hors effet TVA, les prix des services suivraient les mouvements saisonniers habituels, avec une hausse en février, due notamment aux prix des hébergements, des voyages touristiques et des transports aériens. Le niveau élevé du chômage continuerait de peser sur les salaires, ce qui contribuerait à modérer les prix des services.

L'inflation énergétique diminuerait

Après 11,2 % en octobre, le glissement annuel des prix de l'énergie diminuerait nettement pour s'établir à 0,7 % en juin 2012. Dans un contexte de stabilisa-

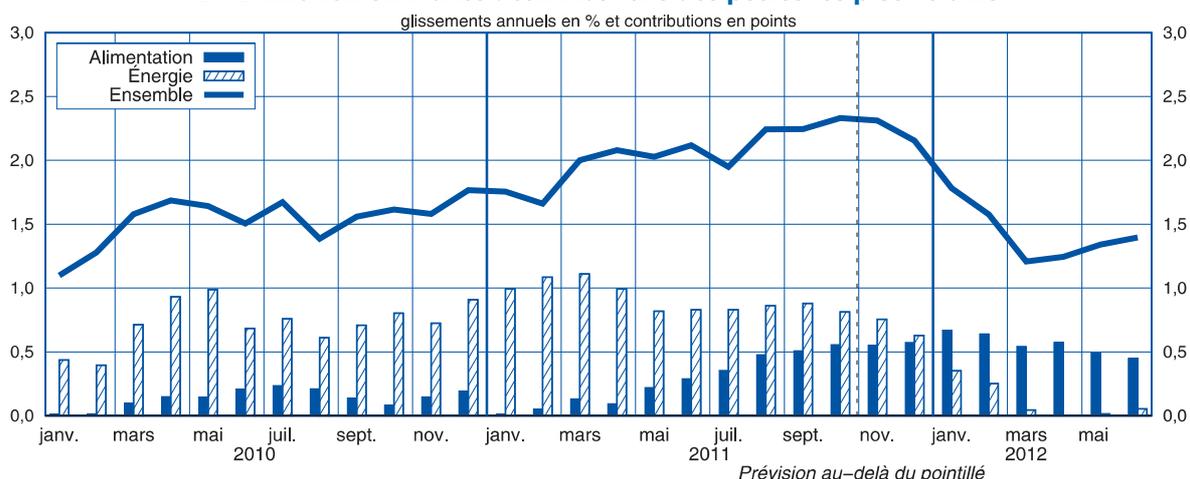
tion du prix du baril de Brent à 80 € au quatrième trimestre 2011, puis de légère baisse au premier semestre 2012, les sorties de glissement des fortes hausses constatées sur les premiers mois de l'année 2011 contribueraient mécaniquement à la baisse de l'inflation énergétique. La contribution de ce poste à l'inflation totale serait presque nulle à partir de mars 2012 (cf. graphique 2).

L'inflation des produits alimentaires diminuerait en 2012

Enfin, le glissement annuel des prix de l'alimentation diminuerait à partir de février 2012, de 3,4 % en octobre 2011 à 2,7 % en juin 2012 (cf. tableau). En effet, la diffusion des hausses passées des prix des matières premières alimentaires s'achèverait.

Le glissement annuel des prix des produits frais augmenterait à 2,5 % en juin 2012. En l'absence d'évènement majeur à venir sur la production, les prix de ces produits retrouveraient leur profil saisonnier habituel tout au long du premier semestre 2012. ■

2 - L'inflation en France : contributions des postes les plus volatils



Les prix à la consommation

évolutions en %

Regroupements IPC* (pondérations 2011)	Juin 2011		Octobre 2011		Décembre 2011		Juin 2012		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2010	2011
Alimentation (16,13%)	1,8	0,3	3,4	0,5	3,5	0,6	2,7	0,4	0,8	1,9
dont : produits frais (2,14%)	-3,8	-0,1	0,9	0,0	0,2	0,0	2,5	0,1	7,6	-0,9
hors produits frais (13,99 %)	2,6	0,4	3,7	0,5	4,0	0,6	2,8	0,4	-0,1	2,4
Tabac (1,93%)	5,5	0,1	8,5	0,2	5,7	0,1	5,7	0,1	5,8	5,9
Produits manufacturés (30,52 %)	0,2	0,1	0,6	0,2	0,5	0,2	0,4	0,1	-0,1	0,0
Énergie (8,12 %)	11,5	0,9	11,2	0,9	8,7	0,7	0,7	0,1	10,0	12,1
dont : produits pétroliers (4,87 %)	14,1	0,7	15,0	0,7	10,7	0,5	0,0	0,0	14,4	15,6
Services (43,3 %)	1,8	0,8	1,4	0,6	1,4	0,6	1,5	0,7	1,4	1,6
dont : loyers-eau (7,42 %)	2,0	0,1	1,9	0,1	1,9	0,1	1,7	0,1	1,8	1,8
santé (5,29 %)	1,1	0,1	1,1	0,1	1,1	0,1	0,5	0,0	0,6	1,1
transport-communications (5,33 %)	-0,6	0,0	-0,8	0,0	-0,2	0,0	0,7	0,0	-0,3	-0,5
autres services (25,26 %)	2,4	0,6	1,7	0,4	1,7	0,4	1,8	0,5	1,8	2,1
Ensemble IPC (100 %)	2,1	2,1	2,3	2,3	2,2	2,2	1,4	1,4	1,5	2,1
Ensemble hors énergie (91,88 %)	1,3	1,2	1,6	1,5	1,6	1,5	1,5	1,3	0,9	1,2
Ensemble hors tabac (98,07 %)	2,1	2,0	2,2	2,2	2,1	2,0	1,3	1,3	1,5	2,0
Inflation «sous-jacente»(61,82 %)⁽¹⁾	1,2	0,7	1,3	0,8	1,4	0,8	1,1	0,7	1,2	1,0
Ensemble IPCH*	2,3	2,3	2,5	2,5	2,4	2,4	1,5	1,5	1,7	2,3

■ Préviation

ga : glissement annuel.

cga : contribution au glissement annuel.

* Indice des prix à la consommation (IPC) harmonisé (IPCH).

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Source : Insee

Éclairage : Évaluation de l'impact de la hausse du taux réduit de TVA

Le 7 novembre 2011, le gouvernement a annoncé une hausse du taux réduit de TVA de 5,5 % à 7 % à compter du 1er janvier 2012. Cette hausse s'appliquera à tous les biens taxés à taux réduit, à l'exception des produits alimentaires, des abonnements au gaz et à l'électricité, ainsi qu'aux réseaux de fourniture d'énergie, et des équipements et services à destination des personnes handicapées. Les produits concernés sont donc principalement des services : hébergement, cafés et restauration, services culturels, services pour l'entretien et la réparation du logement et transports (cf. tableau).

Si la hausse de la TVA était intégralement répercutée, les prix des produits directement affectés devraient augmenter de $1,4\% = (107-105,5)/105,5$. Les produits concernés par la mesure représentent 12,7 % de l'indice d'ensemble : la hausse théorique de l'indice des prix à la consommation serait donc de 0,18 %.

En pratique, les expériences passées de variation des taux de TVA révèlent que l'ajustement des prix se fait progressivement. La répercussion sur les prix est en général complète au bout d'un an. Notre prévision suppose que 60 % de la hausse de TVA serait répercutée d'ici juin 2012. Au total, elle aurait donc un impact de 0,11 point sur l'indice d'ensemble d'ici juin 2012.

Enfin, l'inflation « sous-jacente » est un indice hors taxes, donc corrigé des mesures fiscales. Concrètement, les prix observés TTC sont corrigés de la hausse du taux de TVA : même si la répercussion de cette hausse est progressive sur les prix TTC, on retire en totalité celle-ci à l'inflation « sous-jacente » dès janvier (pour -0,2 point). Toutes choses égales par ailleurs, cela entraîne donc comptablement une baisse de l'inflation « sous-jacente ».

Économiquement, cette baisse traduit des comportements de marge de certaines entreprises, qui ne répercutent pas immédiatement la hausse de la TVA dans les prix à la consommation. Cela signifie qu'à court terme, certaines entreprises baissent leurs prix hors taxes, au prix d'un effort sur leurs marges, pour ne pas augmenter leurs prix TTC. L'analyse des hausses ou des baisses passées de TVA, en France comme à l'étranger, indique cependant que ces comportements sont transitoires. Passé un certain délai, les changements de législation de la fiscalité indirecte se transmettent intégralement aux prix à la consommation (TTC), suggérant qu'elles n'ont pas d'impact sur le niveau des prix hors taxes. L'inflation « sous-jacente », en baisse au premier janvier, devrait donc remonter progressivement au fil des mois. ■

Les postes concernés par la hausse du taux réduit de TVA

Catégories de produits		Sous-catégories concernées par la hausse de TVA à taux réduit	
PRODUITS MANUFACTURÉS	AUTRES PRODUITS MANUFACTURÉS	PRESSE, LIVRES ET PAPETERIE	Livres
		HORTICULTURE	Plantes et graines y compris engrais
		COMBUSTIBLES SOLIDES	
	PRODUITS DE SANTÉ	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	Ensemble sauf médicaments susceptibles d'être remboursés
		APPAREILS ET MATÉRIELS THÉRAPEUTIQUES	Ensemble sauf appareillages pour handicapés
		PARAPHARMACIE	
SERVICES	AUTRES SERVICES	HÉBERGEMENT	Hôtels, pensions Internat scolaire et universitaire Hébergements de vacances
		CAFÉS, RESTAURATION	Restauration et cafés sauf boissons alcoolisées Repas dans un restaurant d'entreprise ou d'administration
		SERVICES CULTURELS	Cinémas Spectacles vivants Visite de monument ou musée
		SERVICES RÉCRÉATIFS ET SPORTIFS	
		SERVICES DE TÉLÉVISION	
	TRANSPORTS ET COMMUNICATION	Transports routiers Transports combinés Transports ferroviaires Transports maritimes et fluviaux Transports aériens	
	LOYERS, EAU ET ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES	FOURNITURE D'EAU ET AUTRES SERVICES LIÉS AU LOGEMENT	Distribution d'eau Assainissement Autres services liés au logement, sur logement de plus de deux ans
SERVICES DE SANTÉ	CURES THERMALES PRIVÉES		

Les postes indiqués ne sont pas nécessairement impactés dans leur totalité par la hausse de TVA.

Emploi

Le rythme des créations d'emploi dans les secteurs marchands non agricoles s'est nettement infléchi au troisième trimestre 2011. C'est en particulier la contraction de l'emploi dans le secteur de l'intérim qui a provoqué cette décélération.

D'ici mi-2012, la situation sur le marché de l'emploi se détériorerait et l'emploi baisserait dans les secteurs marchands dès le second semestre 2011. Ce mouvement de repli de l'emploi s'accentuerait début 2012 : 14 000 postes seraient supprimés au second semestre 2011 puis 61 000 au premier semestre 2012, après une hausse de 137 000 emplois au premier semestre 2011. Sur l'année 2011, les créations d'emploi marchand seraient ainsi légèrement moins nombreuses qu'en 2010 (+123 000 après +129 000).

Dans les secteurs non marchands, l'emploi repartirait à la hausse jusqu'à mi-2012, en lien avec la hausse du nombre d'entrées dans les dispositifs de contrats aidés. L'emploi non marchand serait en légère baisse sur l'ensemble de l'année 2011 (-3 000), puis progresserait au premier semestre 2012 (+35 000).

Au total, 130 000 emplois marchands et non marchands seraient créés au cours de l'année 2011 et 21 000 emplois seraient perdus au premier semestre 2012.

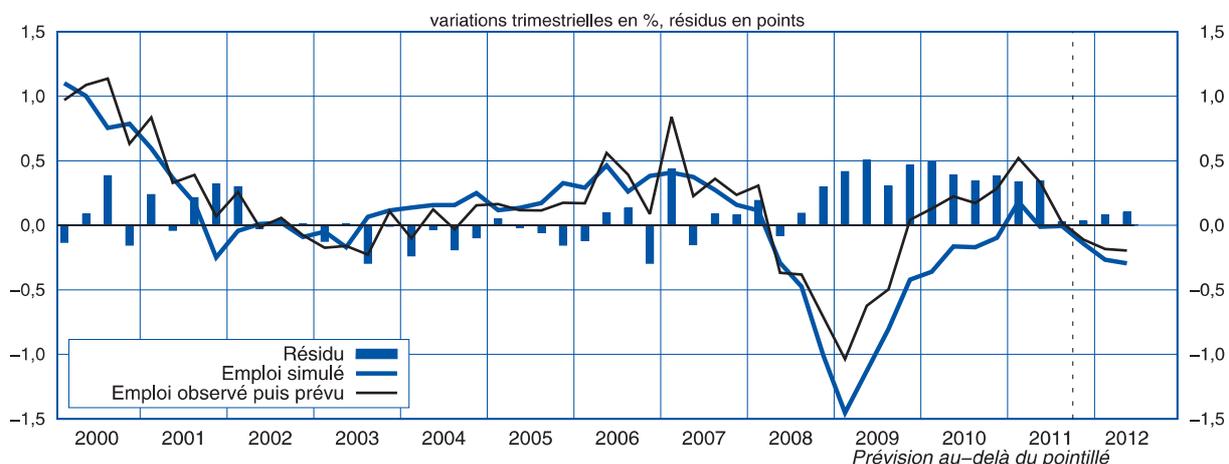
Dans les secteurs marchands, l'emploi baisserait fin 2011 et début 2012

En hausse continue depuis début 2010, l'emploi salarié marchand non agricole a été stable au troisième trimestre 2011. L'emploi marchand avait surpris par sa relative bonne tenue pendant la crise, au regard de la dégradation de l'activité, et par son dynamisme dès le début 2010 au moment de la reprise. Son évolution a ainsi été moins défavorable depuis fin 2008, que justifié par les comportements passés (cf. graphique 1). Au troisième trimestre 2011, l'emploi marchand est toutefois revenu à un rythme de croissance proche de celui que laisseraient attendre les comportements passés. D'ici juin 2012, la prévision suppose que, comme au troisième trimestre, l'emploi suivra son comportement d'avant-crise et l'emploi salarié marchand reculerait, en lien avec une activité en repli. 14 000 postes seraient ainsi perdus au second semestre 2011 et 61 000 au premier semestre 2012. Le niveau d'emploi diminuerait jusqu'à mi-2012 et reviendrait ainsi à son niveau de début 2011 (cf. graphique 2).

L'emploi dans l'industrie baisserait à nouveau

Au premier semestre 2011, et pour la première fois depuis dix ans, l'industrie n'a pas perdu d'emplois : grâce à la progression de l'activité industrielle, l'emploi a augmenté de 0,2 % (+7 000 postes) (cf. graphique 3).

1 - Emploi observé dans le secteur marchand non agricole, emploi simulé et résidu



Source : Insee

Néanmoins, avec la dégradation des perspectives de production, l'emploi dans l'industrie diminuerait d'ici mi-2012. L'emploi industriel (hors intérim) baisserait au second semestre 2011 (-18 000 postes, soit -0,6 %) et cette baisse se poursuivrait au premier semestre 2012 (-21 000, soit -0,7 %). Le recul serait toutefois moins marqué que ce qui a été observé en moyenne depuis le début des années 2000 ⁽¹⁾.

La baisse de l'emploi industriel serait nettement plus marquée une fois prise en compte l'évolution du nombre d'intérimaires en mission dans le secteur⁽²⁾. Dans l'industrie, l'intérim avait en effet rebondi (+67 %) entre le premier trimestre 2009 et le premier trimestre 2011, après avoir presque diminué de moitié pendant la crise. Grâce à ce rebond, le taux de recours à l'intérim dans l'industrie a retrouvé au premier semestre 2011 son niveau d'avant crise, de l'ordre de 7 % (cf. graphique 4). Dès le deuxième trimestre 2011, le nombre d'intérimaires industriels a reculé (-2 000 postes). La baisse s'est ensuite accentuée au troisième trimestre (-13 000 postes). De façon habituelle en phase de ralentissement économique, le taux de recours baisserait à l'horizon de la prévision, et la baisse de l'intérim dans le secteur industriel se poursuivrait.

Stabilisation des effectifs dans la construction

Dans la construction, la reprise de l'emploi a été plus tardive que dans les autres grands secteurs économiques. Les pertes d'emploi se sont poursuivies toute l'année 2010 (-13 000 postes sur l'année) et l'emploi n'a augmenté que légèrement au premier semestre 2011 (+1 000 postes sur le semestre, soit +0,1 %).

(1) L'industrie perdait tendanciellement 40 000 postes par semestre entre 2002 et 2008, et la crise avait accentué cette baisse.

(2) Dans la présentation sectorielle de l'emploi qui est réalisée ici, de même que dans les chiffres de l'emploi publiés par l'Insee, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire même s'ils effectuent une mission dans l'industrie ou la construction.

L'emploi dans la construction augmenterait légèrement au second semestre 2011 (+4 000 postes), puis serait stable au premier semestre 2012 (-1 000 postes). Au total, l'emploi dans ce secteur progresserait modérément en 2011 (+5 000 postes).

Pertes d'emploi dans le tertiaire, en particulier dans l'intérim

L'intérim, qui est comptabilisé dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel sont réalisées les missions, a fortement contribué à la hausse de l'emploi pendant la reprise. En hausse depuis le premier semestre 2009, il a représenté près de la moitié des créations d'emploi du secteur tertiaire marchand durant l'année 2010. Au premier semestre 2011, l'emploi dans le tertiaire marchand est resté très dynamique (+129 000 postes, soit +1,1 %), même si l'intérim a ralenti (+16 000 emplois au premier semestre 2011 après +96 000 sur l'année 2010). Le nombre d'intérimaires a ensuite fortement reculé au troisième trimestre 2011 (-16 000 postes, soit -2,7 %).

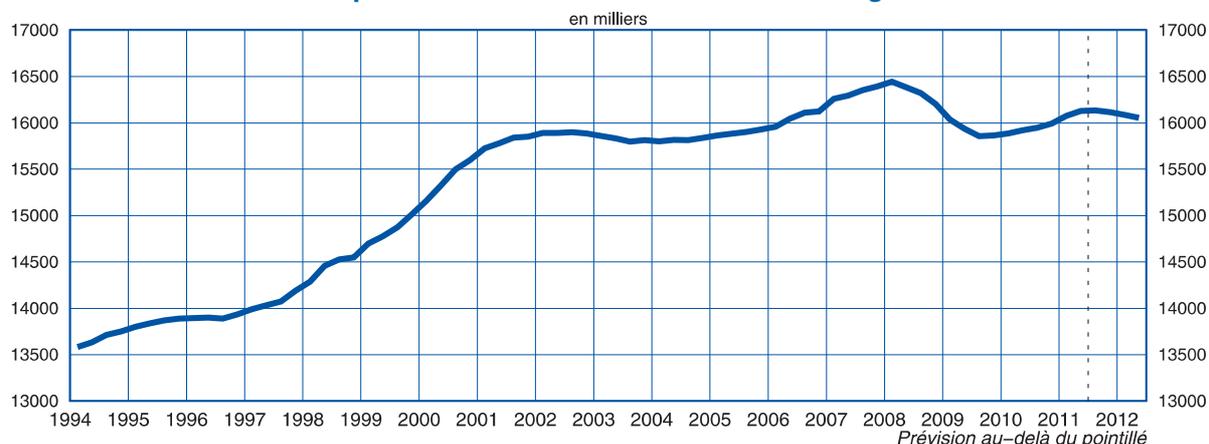
Le taux de recours à l'intérim, déjà en baisse au troisième trimestre 2011, continuerait de se replier à l'horizon de la prévision, comme c'est habituellement le cas en phase de ralentissement de l'activité (cf. graphique 4). L'emploi intérimaire reculerait jusqu'à mi-2012.

Dans le tertiaire hors intérim, les effectifs progresseraient encore au second semestre 2011, et se stabiliseraient au premier semestre 2012. Au total, l'emploi dans le tertiaire marchand serait quasi stable au second semestre 2011. Il reculerait ensuite au premier semestre 2012 (-39 000 postes, soit -0,3 %).

Hausse de l'emploi non-marchand

En 2011, 3 000 emplois seraient perdus dans le secteur non marchand, après une année 2010 déjà peu dynamique (+19 000). Le ralentissement de l'emploi non marchand proviendrait en partie de l'évolution des contrats aidés (-20 000 bénéficiaires de contrats

2 - Emploi salarié des secteurs marchands non agricole



Source : Insee

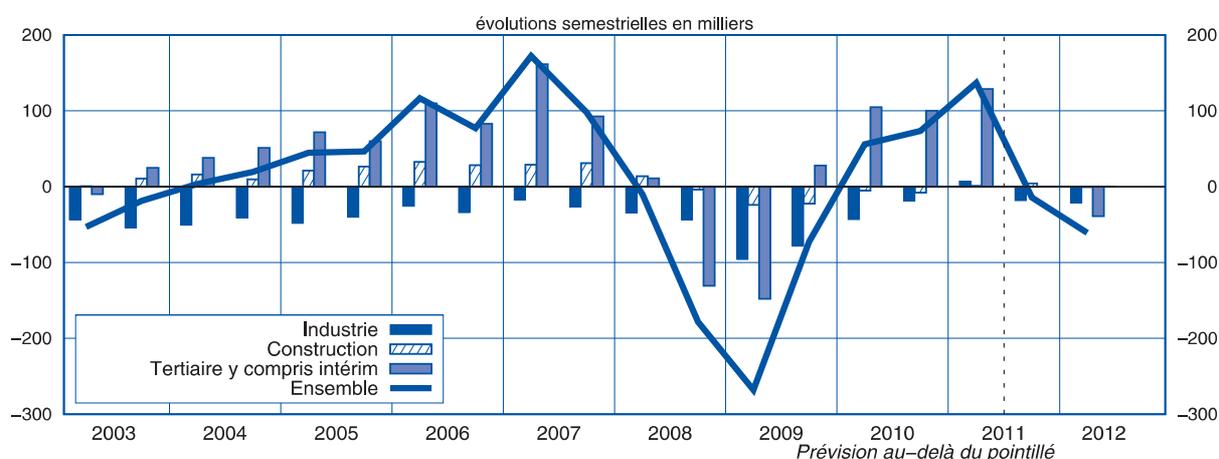
dans le secteur non marchand en 2011, cf. tableau 2), malgré une accélération des entrées dans ces dispositifs au second semestre 2011. Le rythme d'entrées dans les contrats aidés serait également soutenu au premier semestre 2012.

Ainsi, après avoir baissé au premier semestre (-25 000 emplois), le nombre de bénéficiaires pour l'ensemble des contrats aidés non-marchands aug-

menterait au second semestre 2011 (+5 000 emplois). Au premier semestre 2012, le dynamisme des entrées se poursuivrait, avec 32 000 contrats aidés supplémentaires.

Au total, après une baisse au premier semestre 2011 (-15 000), l'emploi non marchand serait de nouveau en hausse au deuxième semestre 2011 (+12 000) et accélérerait début 2012 (+35 000). ■

3 - Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles



4 - Taux de recours à l'intérim selon les secteurs

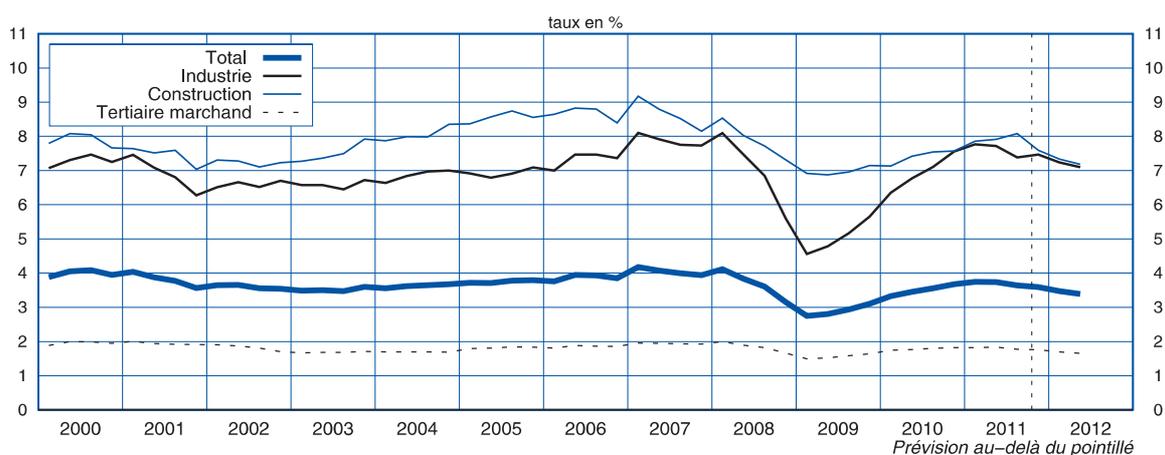


Tableau 1

Évolution de l'emploi

	Créations d'emploi sur la période (en milliers) CVS					Évolution de l'emploi sur la période (en %) CVS					Niveau en fin de période (en milliers) CVS				
	2010	2011	2011 S1	2011 S2	2012 S1	2010	2011	2011 S1	2011 S2	2012 S1	2010	2011	2011 S1	2011 S2	2012 S1
Salariés du secteur concurrentiel = (1)+(2)	176	142	143	0	-43	1,0	0,8	0,8	0,0	-0,2	17914	18056	18056	18056	18013
Secteurs principalement non marchands (1) (établissements privés seulement)	47	20	6	14	18	2,5	1,0	0,3	0,7	0,9	1921	1941	1927	1941	1959
Secteurs principalement marchands non agricoles (2) dont :	129	123	137	-14	-61	0,8	0,8	0,9	-0,1	-0,4	15993	16115	16130	16115	16054
Industrie dont :	-62	-11	7	-18	-21	-1,9	-0,3	0,2	-0,6	-0,7	3288	3277	3296	3277	3256
Industrie manufacturière	-64	-14	4	-18	-19	-2,2	-0,5	0,1	-0,6	-0,7	2921	2907	2924	2907	2887
Construction	-13	5	1	4	-1	-0,9	0,4	0,1	0,3	0,0	1442	1447	1443	1447	1447
Tertiaire essentiellement marchand	205	129	129	0	-39	1,9	1,1	1,1	0,0	-0,3	11262	11391	11391	11391	11352
dont Commerce	6	26	24	3	-1	0,2	0,9	0,8	0,1	0,0	2997	3024	3021	3024	3022
Services marchands (y compris intérim)	199	102	105	-3	-38	2,5	1,2	1,3	0,0	-0,5	8265	8367	8370	8367	8329

	Créations d'emploi sur la période (en milliers)					Évolution de l'emploi sur la période (en %)				
	2010	2011	2011 S1	2011 S2	2012 S1	2010	2011	2011 S1	2011 S2	2012 S1
Secteurs principalement marchands non agricoles	129	123	137	-14	-61	0,8	0,8	0,9	-0,1	-0,4
Salariés agricoles	-4	-10	-5	-5	-5	-1,6	-4,5	-2,3	-2,3	-2,4
Tertiaire principalement non marchand (y compris établissements privés)	19	-3	-15	12	35	0,3	0,0	-0,2	0,2	0,5
Non-salariés	20	20	10	10	10	0,8	0,8	0,4	0,4	0,4
EMPLOI TOTAL	165	130	127	2	-21	0,6	0,5	0,5	0,0	-0,1

Prévision

(1) Secteurs OQ privé

(2) Secteurs DE à MN + RU

Note de lecture : 43 000 emplois seraient perdus dans le secteur concurrentiel durant le second semestre 2012. Cela correspond à une baisse de 0,2 % sur le semestre. Ce secteur comprendrait au 30 juin 2012, 18 013 000 salariés.

Source : Insee

Tableau 2

Variation du nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans le secteur non marchand

en milliers

	2009	2010	2011 S1	2011 S2	2011	2012 S1
Contrat Unique d'Insertion (CUI-CAE remplace CAE+CAV au 01/01/10)	-	241	-18	10	-8	33
Contrats d'Accompagnement vers l'emploi (CAE)	70	-163	-4	-3	-7	-1
Contrats d'Avenir (CAV)	-10	-63	-3	-2	-5	0
Total	60	15	-25	5	-20	32

Prévision

Note : Y compris avenants de reconduction

Champ : France métropolitaine

Sources : Dares, tableau de bord des politiques de l'emploi, calculs Insee

Chômage

Au troisième trimestre 2011, le taux de chômage s'est établi à 9,3 % de la population active en France métropolitaine (9,7 % y compris Dom).

En raison du fort coup de frein prévu sur les créations d'emploi, le taux de chômage progresserait en France métropolitaine d'ici mi-2012, à 9,6 % (10,0 % y compris Dom).

Au troisième trimestre 2011 le taux de chômage progresse, à 9,3 % de la population active

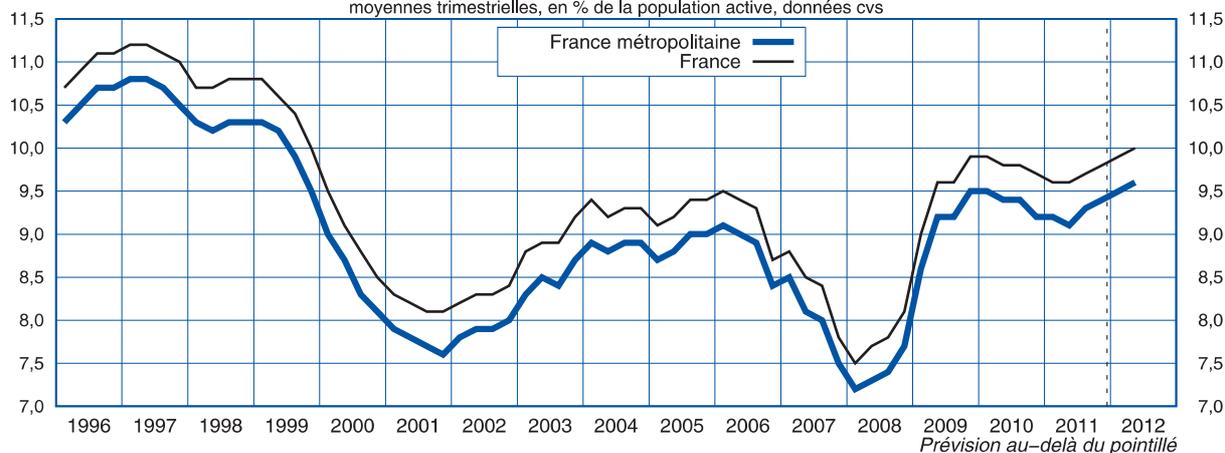
En France métropolitaine, le taux de chômage a progressé de 0,2 point au troisième trimestre 2011 et s'est établi à 9,3 % de la population active (cf. graphique 1), soit 2,6 millions de chômeurs (9,7 % y compris les Dom). Il avait fortement augmenté entre début 2008 et fin 2009, dans le sillage des nombreuses pertes d'emploi survenues pendant la récession. En 2010 et jusqu'à mi-2011, le taux de chômage a légèrement baissé, de 0,4 point, grâce au dynamisme des créations d'emploi.

Alors que le chômage continue de baisser chez les jeunes, il augmente à nouveau chez les seniors

Les jeunes de moins de 25 ans ont été particulièrement touchés par la crise (cf. graphique 2). Le taux de chômage des actifs de moins de 25 ans avait ainsi fortement augmenté entre début 2008 et fin 2009 : les jeunes travaillent plus souvent en intérim que les actifs plus âgés, ils ont donc été davantage pénalisés par la forte baisse des emplois intérimaires au début de la crise. Ils ont également bénéficié de leur redémarrage dès la fin 2009, et leur taux de chômage est en recul depuis cette date. Celui-ci s'établit à 21,6 % au troisième trimestre 2011. Le taux de chômage, qui rapporte le nombre de chômeurs au nombre de personnes actives, est élevé pour les jeunes, mais ils ont un comportement d'activité très spécifique. En effet, un grand nombre de jeunes de moins de 25 ans poursuivent leurs études sans travailler parallèlement et sont de ce fait inactifs. Lorsque l'on rapporte le nombre de jeunes chômeurs à la population des 15-24 ans, cette part est plus faible : elle s'établit à 8,3 % au troisième trimestre 2011, à 0,8 point au-dessus de la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans, alors que le taux de chômage des jeunes est plus élevé de 13,2 points que celui des 25-49 ans.

1 - Taux de chômage au sens du BIT

moyennes trimestrielles, en % de la population active, données cvs



France = France métropolitaine+Dom

Champ : Population des ménages, personnes de 15 ans ou plus

Source : Insee, enquête Emploi

Le taux de chômage des 25-49 ans est stable depuis fin 2009, et s'établit à 8,4 % de la population active au troisième trimestre 2011. Après 18 mois de légère baisse, le chômage des seniors augmente à nouveau au troisième trimestre, de 0,3 point, et retrouve ainsi son niveau de fin 2009 (6,6 % des actifs de 50 ans et plus).

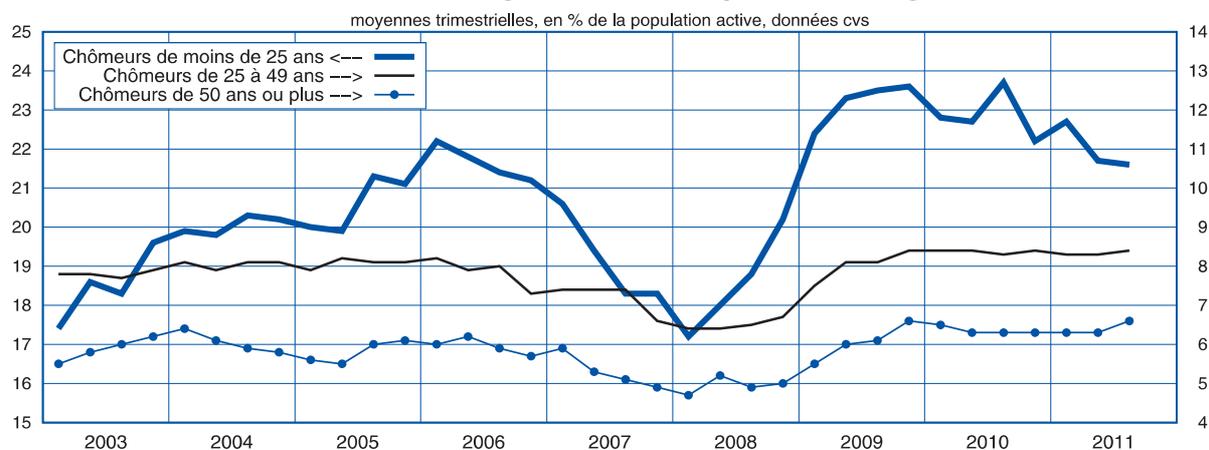
Le chômage augmenterait à nouveau d'ici la mi-2012

À l'horizon de la prévision, le taux de chômage augmenterait à nouveau, en lien avec la dégradation de l'activité économique et de l'emploi. Il s'établirait à

9,4 % de la population active en France métropolitaine (9,8% y compris Dom) à la fin de l'année 2011, puis à 9,6 % en France métropolitaine mi-2012 (10,0 % y compris Dom). Au cours du deuxième semestre 2011, l'emploi progresserait nettement moins vite que la population active⁽¹⁾ : 20 000 emplois seraient créés, alors que 102 000 personnes supplémentaires rejoindraient le marché du travail. Au premier semestre 2012, l'emploi total baisserait (-6 000), alors que la population active continuerait de croître à un rythme soutenu (+70 000 personnes, cf. tableau). ■

(1) Pour plus d'information sur le dynamisme de la population active, cf. éclairage «Les nouvelles projections de population active de l'Insee», Note de conjoncture de juin 2011.

2 - Taux de chômage au sens du BIT par tranche d'âge



Champ : Population des ménages, personnes de 15 ans ou plus
Source : Insee, enquête Emploi

Évolutions de la population active, de l'emploi et du chômage en France métropolitaine

en moyenne trimestrielle, en milliers

	2010 T1	2010 T2	2010 T3	2010 T4	2011 T1	2011 T2	2011 T3	2011 T4	2012 T1	2012 T2	2009	2010	2011	2012 S1
	Variations trimestrielles										Variations annuelles			
Population des 15-64 ans	32	33	34	35	19	4	-7	-13	-16	-15	123	135	3	-31
Population des 15-59 ans	-26	-24	-23	-23	-12	-8	-6	-7	-10	-13	-116	-96	-34	-23
Population active	24	10	46	2	53	46	57	45	36	34	225	83	201	70
dont :														
(a) Contribution de la population et du taux d'activité tendanciel	40	40	40	40	41	41	41	41	36	36	148	159	164	72
(b) Effets de flexion estimés	0	1	1	1	1	2	1	0	0	0	-8	2	4	0
(c) Effets estimés des politiques publiques	2	-1	-5	-1	-1	-2	-5	-2	-1	-2	0	-5	-10	-2
(d) Autres fluctuations de court terme (résidu)	-17	-30	11	-37	12	5	21	5	0	0	84	-73	42	0
Emploi	34	41	39	41	62	64	19	1	5	-11	-299	156	146	-6
Rappel : Emploi en fin de période (cf. fiche "Emploi")	37	45	33	49	75	52	-13	16	-6	-16	-233	165	130	-21
Chômage BIT	-10	-31	7	-39	-9	-17	38	43	31	45	524	-73	55	76
	Moyenne trimestrielle										Moyenne au dernier trimestre de la période			
Taux de chômage BIT (%)														
France métropolitaine	9,5	9,4	9,4	9,2	9,2	9,1	9,3	9,4	9,5	9,6	9,5	9,2	9,4	9,6
France (y compris Dom)	9,9	9,8	9,8	9,7	9,6	9,6	9,7	9,8	9,9	10,0	9,9	9,7	9,8	10,0

Prévisions

Note de lecture : Emploi et chômage ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour l'emploi, population des ménages (hors collectivités) pour le chômage. L'impact de cette différence de champ étant très faible (la population hors ménages représente moins de 1% de la population active), elle est négligée ici pour l'exercice de prévision du chômage.

Pour l'estimation du chômage, l'emploi est comptabilisé en milieu de trimestre ; dans la fiche emploi, il est présenté en fin de trimestre.

Source : Insee

Salaires

En 2011, le salaire mensuel de base (SMB) accélérerait légèrement en termes nominaux (+2,2 %, après +1,8 % en 2010), de même que le salaire moyen par tête (SMPT) (+2,8 % après +2,1 % en 2010) : cette accélération résulterait en grande partie des mécanismes d'indexation des salaires, face à la hausse de l'inflation. Au premier semestre 2012, ces mécanismes continueraient de soutenir les salaires nominaux, mais la situation du marché du travail pèserait sur le pouvoir de négociation des salariés. Les acquis de croissance en 2012 à l'issue du deuxième trimestre atteindraient +1,6 % pour le SMB et +1,3 % pour le SMPT.

En termes réels, le SMB serait presque stable en 2011 (+0,1 % en 2011 après +0,6 % en 2010). Le SMPT réel progresserait plus nettement (+0,7 % en 2011 après +0,9 % en 2010). Les salaires réels ralentiraient début 2012 et, à la fin du deuxième trimestre, l'acquis de croissance serait de +0,2 % pour le SMB et de -0,1 % pour le SMPT.

Dans les administrations publiques, la croissance du SMPT en 2011 serait similaire à celle de 2010 (+1,6 % contre +1,5 % en 2010) mais celui-ci diminuerait en termes réels (-0,5 % après +0,3 % en 2010).

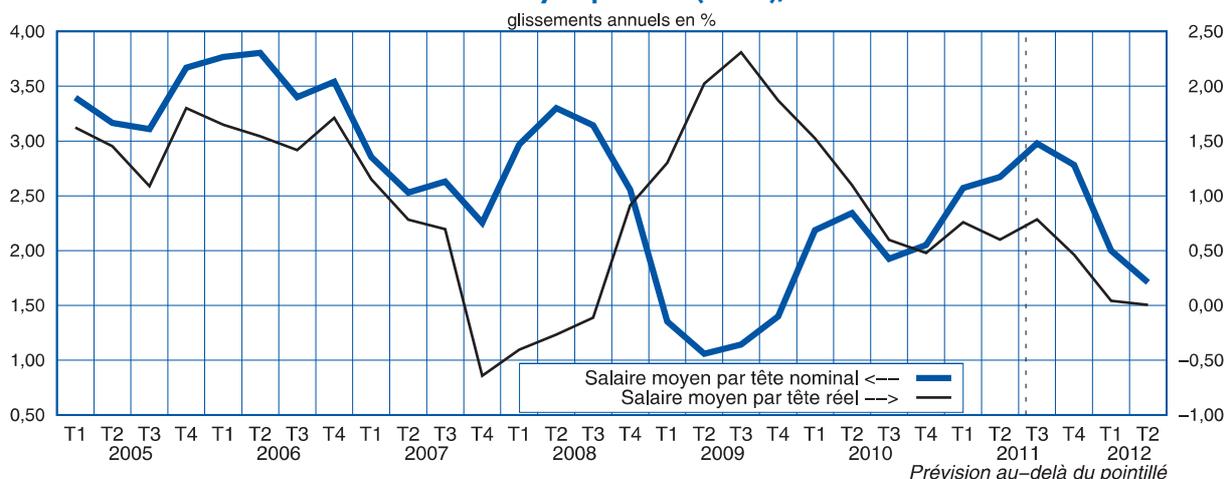
Les salaires nominaux accéléreraient en 2011, dans le sillage de l'inflation...

En 2011, le salaire mensuel de base (SMB) nominal serait plus dynamique qu'en 2010 : +2,2 % après +1,8 % (cf. tableau). Cette accélération résulterait de la transmission progressive de la hausse de l'inflation observée depuis mi-2010. En outre, la revalorisation du Smic au 1^{er} janvier 2011 a été de 1,6 % après +0,5 % au 1^{er} janvier 2010⁽¹⁾.

Le salaire moyen par tête (SMPT) accélérerait encore plus nettement en 2011 (+2,8 % après +2,1 % en 2010). De même que pour le SMB, la transmission des hausses passées de l'inflation ont joué en 2011. En outre, au premier semestre, le SMPT a bénéficié d'importants versements de primes. Au second semestre, le dispositif de prime pour les salariés d'entreprises dont les dividendes progressent, entre également en vigueur. Le versement de cette prime dans certaines entreprises devrait contribuer à la hausse du SMPT d'ici fin 2011.

(1) La législation sur le Smic a changé à partir de 2010 ; la revalorisation intervient désormais le 1^{er} janvier et non plus le 1^{er} juillet. La revalorisation annuelle du Smic pour 2009 s'étant faite le 1^{er} juillet 2009, la revalorisation du 1^{er} janvier 2010 était modérée car elle ne tenait compte que des évolutions des prix et du salaire horaire de base ouvrier au cours du second semestre.

Évolution du salaire moyen par tête (SMPT), nominal et réel



Champ : secteur marchand non agricole
Sources : Dares, Insee

...mais les salaires réels ralentiraient

En termes réels toutefois, les salaires ralentiraient en 2011. Le niveau élevé du chômage continuerait en effet de peser sur le pouvoir de négociation des salariés. Ce ralentissement serait net pour le SMB, qui ne progresserait presque pas en 2011 (0,1 % après 0,6 % en 2010). Il serait moins marqué pour le SMPT, qui continuerait de progresser (0,7 % après 0,9 % en 2010).

Début 2012, les gains de salaires réels seraient faibles

Au premier semestre 2012, les salaires nominaux continueraient d'être soutenus par la transmission de la hausse passée de l'inflation. Ils bénéficieraient notamment des mécanismes d'indexation du Smic : celui-ci a été revalorisé de manière automatique le 1^{er} décembre 2011 de 2,1 %, conformément aux dispositions légales⁽²⁾, en ligne avec la forte progression de l'inflation entre novembre 2010 et octobre 2011. Au 1^{er} janvier 2012, la revalorisation annuelle serait de 0,1 %. *A contrario*, le contrecoup des primes versées fin 2011 pèserait sur le SMPT au premier semestre. En termes réels, les salaires (SMB et SMPT) seraient quasiment stables au premier semestre, notamment en raison de la dégradation de la situation du marché du travail.

En termes nominaux, les acquis de croissance à l'issue du deuxième trimestre 2012 seraient de +1,6 % pour le SMB, et de +1,3 % pour le SMPT. En termes réels, ils seraient de +0,2 % pour le SMB réel, et de -0,1 % pour le SMPT réel.

Les salaires réels diminueraient en 2011 dans les administrations publiques

L'indice minimum de la Fonction publique a progressé de +1,0 % le 1^{er} janvier 2011 alors qu'il n'avait pas progressé en 2010. En outre, le dispositif de Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)⁽³⁾ est reconduit de manière plus large qu'en 2010, selon la méthode d'attribution utilisée en 2008 et 2009. En revanche, le point d'indice n'a pas été revalorisé en 2011 (après +0,5 % au 1^{er} juillet 2010). Au total, le SMPT des administrations publiques poursuivrait sa hausse en 2011 en euros courants (+1,6 % après +1,5 % en 2010) mais baisserait en termes réels (-0,5 % après +0,3 %).

En 2012, la diminution du SMPT réel des administrations publiques se poursuivrait : l'acquis de croissance à l'issue du deuxième trimestre serait de +0,9 % pour le SMPT nominal et de -0,6 % pour le SMPT réel.■

(2) Lorsque l'indice des prix à la consommation des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé, atteint un niveau correspondant à une hausse d'au moins 2 % par rapport à l'indice constaté lors de l'établissement du salaire minimum de croissance immédiatement antérieur, alors le salaire minimum de croissance est relevé dans la même proportion à compter du premier jour du mois qui suit la publication de l'indice entraînant ce relèvement.

(3) La garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) 2011 est une indemnité qui concerne les fonctionnaires et les agents de l'État qui ont subi une perte de pouvoir d'achat entre 2006 et 2010. En 2010, elle n'était versée qu'aux seuls fonctionnaires ayant atteint l'indice sommital d'un grade depuis au moins quatre ans. Les conditions d'accès au dispositif ont été élargies en 2011.

Évolution du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole et dans les administrations publiques

évolutions en %

Données CVS	Taux de croissance trimestriels						Moyennes annuelles		
	2011				2012		2010	2011	2012 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Salaire mensuel de base (SMB)	0,7	0,5	0,5	0,6	0,5	0,4	1,8	2,2	1,6
Salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole (SMNA)	0,9	0,7	0,6	0,6	0,2	0,4	2,1	2,8	1,3
Salaire moyen par tête dans les administrations publiques (APU)	-	-	-	-	-	-	1,5	1,6	0,9
Prix de la consommation des ménages (comptes nationaux trimestriels)	0,8	0,6	0,3	0,6	0,3	0,4	1,2	2,1	1,4
SMB réel	-0,1	0,0	0,2	0,0	0,1	0,1	0,6	0,1	0,2
SMPT réel (SMNA)	0,2	0,1	0,2	-0,1	-0,2	0,1	0,9	0,7	-0,1
SMPT réel (APU)	-	-	-	-	-	-	0,3	-0,5	-0,6

■ Prévision

Source : Insee